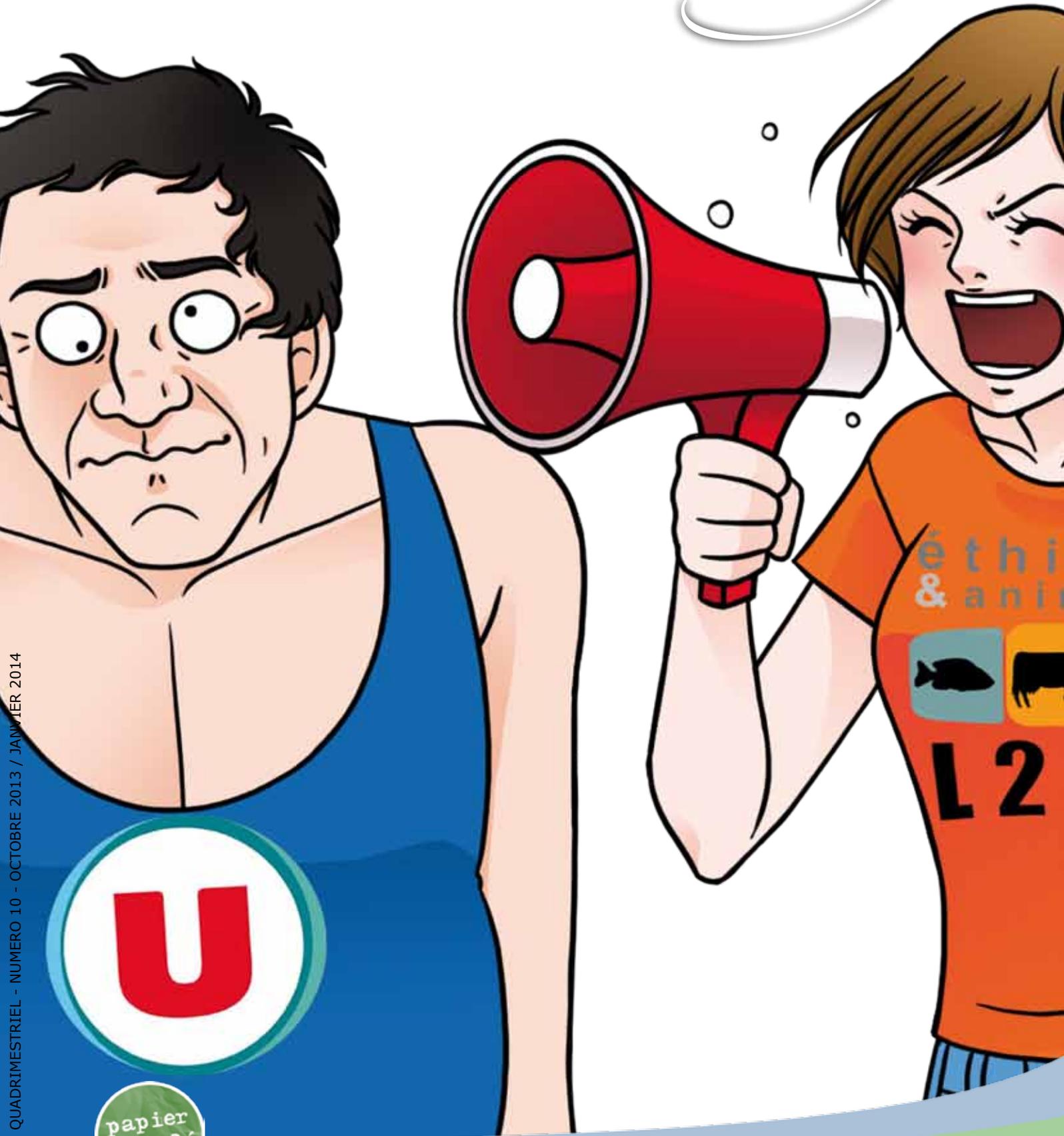




L214 #10

Mag

www.L214.com



QUADRIMESTRIEL - NUMERO 10 - OCTOBRE 2013 / JANVIER 2014



Pour suivre l'actualité de L214, inscrivez-vous sur www.L214.com/lettre

Directeur de publication

Antoine COMITI
Président de L214

Ont participé à ce numéro :

Sébastien ARSAC
Coralie FAMBRINI
Brigitte GOTHIERE
Clémentine GUYARD
Johanne MIELCAREK
Florent OURTH
Bérénice RIAUX

Maquette

Hugues BERNARD

Contact mail

contact@L214.com

Impression

Imprimerie Clément
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex
Certifiée Imprim'vert
Papier 100 % recyclé

Photo de couverture

L214

Crédits photos

p3 : Michel Pourny, p7 : Vincent Bozzolan, p8 : Denys Prokofyev

Association L214

Association loi 1901

Adresse postale

L214 B.P. 84 13721 Marignane cedex

ISSN : 2110-1280

Dépôt légal : à parution

Prochain numéro

février 2014

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214 Mag*, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

Une des missions que nous nous sommes données au sein de L214 est de témoigner de ce que vivent les animaux, de ce qu'ils endurent en élevage, dans les abattoirs ou sur les bateaux de pêche. Ces témoignages ouvrent les yeux, provoquent des changements et par conséquent gênent une industrie puissante aux intérêts économiques énormes.



Notre récente condamnation (voir p. 5) ne nous fera pas taire. Nous continuerons de raconter l'histoire de ces animaux rencontrés dans des lieux sordides. De cette poule à l'aile abîmée recroquevillée au fond de sa cage bondée. De ce lapin à la patte entaillée par le grillage de sa cage. De ce poisson suffoquant sur le pont d'un bateau. De cette vache, séparée

déjà deux fois de ses petits, aux pis infectés et douloureux. De ce jeune poulet, boiteux, obèse, mort d'une crise cardiaque à 25 jours à peine.

Nous sommes une des voix pour les animaux. Nous sommes une des voix qui mettons la société en face de ses responsabilités. Nous sommes une des voix qui réclamons un changement complet de notre rapport aux animaux.

Nous ne nous laisserons pas réduire au silence !

Brigitte Gothière, porte-parole de L214

L214, agir pour les animaux

Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les

élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant

ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.



Debout contre le sort fait aux lapins

À Paris, en région, à la Commission européenne

Au printemps, dans le cadre de sa campagne en faveur des lapins de chair, l'association L214 a demandé à être reçue par la Commission européenne.

La rencontre a eu lieu mardi 2 juillet dernier à Bruxelles, entre une délégation L214 et Andrea Gavinelli, responsable de l'unité du bien-être animal à la Commission. Il lui a été dressé un état des lieux des conditions de vie des lapins de chair à travers les données rassemblées par l'association au cours de quatre années de campagne et d'enquêtes dont la dernière a été tournée au sein de 8 élevages cunicoles bretons et poitevins.

La pétition déposée

La pétition demandant à la Commission européenne d'élaborer une proposition de directive afin d'interdire les élevages de lapins en cage a été clôturée en juin dernier après avoir recueilli 40 000 signatures. Elle a été remise en main propre à Andrea Gavinelli le jour de notre entretien à Bruxelles.

Aucune réglementation spécifique

L'élevage des lapins de chair n'est pas encadré par une réglementation

L'élevage des lapins de chair n'est pas encadré par une réglementation propre à cette espèce.

Dépôt d'une pétition de 40 000 signatures et nouveaux épisodes de la campagne en France.

propre à cette espèce. La directive 98/58/CE sur la protection des animaux dans les élevages est la seule référence sur laquelle les éleveurs doivent s'appuyer : mais cette directive ne donnant que des principes généraux et non des règles précises, ses prescriptions ne sont, dans les faits, pas suivies d'effets. Affaire à suivre...

Jusque devant les centres de presse

L214 a planté comptoir d'information et stand de dégustation devant trois centres de presse parisiens les 25, 26 et 27 septembre. Les journalistes invités ont pu repartir avec le dossier de presse décrivant la vie des lapins et la recette des aiguillettes véganes à la sauce moutarde proposées en dégustation sur place.

Round 2 : la campagne en région

La campagne a pris un nouveau départ le 27 mars 2013 avec la diffusion des images d'une nouvelle enquête montrant les conditions de détention abjectes des lapins de chairs en France et par un happening choc sur la place du Trocadéro à Paris.

C'est à travers toute la France, que cette campagne va se poursuivre. L214 et ses relais chercheront à susciter une prise de conscience des consommateurs et tenteront d'enrayer les achats de viande de lapin, essentiellement consommée en période hivernale.

Les Nantais ouvriront le bal

Un panel d'actions à venir : happenings de rue, tables d'information, dégustations d'alternatives à la viande de lapin 100% végétales, distributions de tracts, ...

Pour nous rejoindre, écrivez-nous : contact@L214.com.



Sortir les poules des cages Secouez Super U avec L214 !

Héros — malgré lui — de la nouvelle campagne de L214, Super U est un personnage un peu distrait qui ne perçoit pas la détresse des poules pondeuses enfermées dans des cages de batterie. C'est sans compter sur le dynamisme de L214 et de ses sympathisant(e)s !

L214 lance une nouvelle campagne pour demander aux supermarchés du groupe Système U de retirer les œufs de batterie de leurs rayons. Après avoir mené des campagnes victorieuses auprès de Novotel et de Monoprix, nous avons décidé de prendre aux mots Serge Papin, PDG de Système U, qui a annoncé sa volonté « de supprimer toutes les substances qui font polémique » pour les produits à la marque U.

Une « substance polémique »

Au fond d'un hangar, la petite poule rousse de la cage 679 est complètement déplumée. Sa crête décolorée tombe tristement. Elle piétine une de ses congénères, morte voilà 3 jours, bloquant des œufs « frais » avec son corps en décomposition. Cette petite poule rousse tourne en rond : elle n'a rien à faire dans cette cage sombre au sol grillagé, serrée au milieu des autres poules décharnées, elles aussi désœuvrées. Pendant un an, cette petite poule rousse vivra ce cauchemar sans herbe ni soleil puis sera envoyée à l'abattoir.

N'est-ce pas polémique d'imposer de telles conditions de vie à des animaux ? La majorité des Français le pensent.

Super U amorphe

La rencontre entre L214 et la direction de la coopérative, en juin dernier, est restée stérile : aucune réponse à nos interrogations, aucun projet pour bannir les œufs provenant d'élevages bondés de

poules mutilées et déplumées. Même notre courrier attestant que certains de ces œufs proviennent d'élevages non conformes à la réglementation en vigueur* n'a pas fait bouger Super U...

Un Super-héros « has been »

En laissant dans ses rayons ces œufs, Super U n'a rien d'un Super-héros : nous en avons donc fait un Super-héros fatigué, un peu bedonnant, sourd à la détresse des poules pondeuses. Son visage rappelle celui de Serge Papin, PDG de Système U. Il personnifie l'enseigne à convaincre de bannir au plus vite les œufs de batterie.

chaque année, en France, 46 millions de lapins sont destinés à l'alimentation.

Secouez-Super-U.com

Avec ses visuels et son site web dédiés, ses relais actifs dans plusieurs villes de France, cette campagne se veut dynamique et sympathique. Devant les magasins U, les cartes-pétitions ont du succès et les signatures abondent via le site Secouez-Super-U.com en recueillant déjà plus de 10 000 signatures en 3 jours !

Participez !

C'est avec détermination et énergie que cette campagne débute. Signez la pétition en ligne, partagez-la sur vos réseaux, demandez-nous des tracts. Si vous êtes motivé(e)s, sollicitez les magasins U de votre ville : nous vous accompagnerons dans l'organisation de ces actions.

Ensemble, nous convaincrions Super U ! Ensemble, nous sortirions les poules pondeuses des cages !

* Voir l'article « Élevage en batterie de poules pondeuses : nos images censurées ! » page 5.

Élevage en batterie de poules pondeuses

Nos images censurées !

Dans les tiroirs de l'association, nous avons des images de deux élevages en batterie de poules pondeuses qui ne se conforment pas à la réglementation. La justice nous a interdit de vous les montrer car elles ont été prises sans l'accord des éleveurs. Scandaleux !



Cette image ne provient pas des élevages concernés.

Nous disposons de photos et vidéos de deux élevages de poules pondeuses en batterie situés respectivement dans l'Ain et en Saône-et-Loire. Ce sont d'immenses élevages de plus de 100 000 poules pondeuses chacun. Grâce au code marqué sur les oeufs et aux relevés réalisés par nos sympathisant-e-s (dont vous faites peut-être partie), nous avons retrouvé les oeufs de ces élevages dans différentes enseignes : Monoprix, Casino, Carrefour et Système U, parfois sous marque de distributeur, parfois sous la marque Matines Mas d'Auge.

Un enfer pour les animaux

Ces élevages ne sont pas conformes à la réglementation pourtant en vigueur depuis le 1er janvier 2012. Dans un des deux élevages, les poules et les oeufs sont couverts de parasites. Dans les deux on voit des cadavres de poules en décomposition avancée dans quelques cages, et de nombreuses poules n'ont plus que quelques plumes sur le corps.

Agir pour leur venir en aide

Conséquence logique, nous avons averti les éleveurs, les services vétérinaires et les enseignes concernées par ces élevages. L'objectif était simple, qu'au minimum la réglementation européenne y

soit appliquée. Les services vétérinaires ont réalisé une inspection dans les deux élevages mais refusent à ce jour de nous communiquer les rapports. Après s'être fait confirmer les non-conformités auprès des services vétérinaires, Casino a stoppé ses approvisionnements auprès de l'élevage qui le fournissait. Les autres enseignes n'ont pas répondu à nos courriers. Les éleveurs ont porté plainte contre L214 en référé (procédure d'urgence) pour empêcher la diffusion des images.

L214 censurée

La justice a considéré que les images ayant été prises sans l'accord des propriétaires, leur diffusion contreviendrait au principe constitutionnel du respect de la vie privée... et a interdit à L214 d'utiliser

les images sous astreinte de plusieurs milliers d'euros par infraction constatée ! Les vidéos ne montrent pourtant nullement les éleveurs dans le cadre de leur vie privée mais des cages, des poules mortes et d'autres en mauvais état.

Bien sûr, nous avons fait appel de cette décision. Nous épuiserons toutes les voies de recours possibles pour avoir le droit de diffuser ces images,

pour montrer la souffrance de ces animaux derrière les murs des élevages afin que consommateurs et chaînes de supermarchés prennent leurs responsabilités en toute connaissance de cause.

Les éleveurs ont porté plainte contre L214 pour empêcher la diffusion des images.

L214 est partenaire

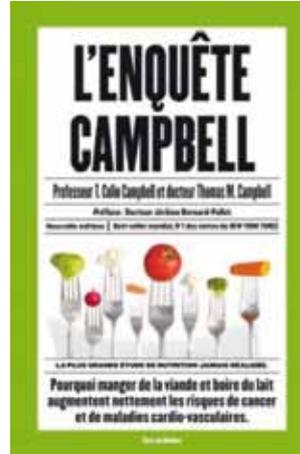
La santé est (aussi) dans votre assiette

L'enquête Campbell*, du Dr. Colin Campbell, c'est plus de 500 pages documentées et le résultat de vingt années d'études épidémiologiques menées en Chine et aux USA sur plus de 880 millions de personnes. De cette enquête unique, il ressort qu'adopter une alimentation à base de produits non transformés d'origine végétale permet de contrer efficacement un grand nombre de maladies actuellement en progression dans les pays développés, comme le diabète, les maladies coronariennes, l'obésité, les cancers, les maladies auto-immunes...

Ces résultats sont repris dans le film La santé dans l'assiette (sortie le 16 octobre 2013), un film étayé de nombreux témoignages et qui présente les recherches effectuées par les renommés Dr. Colin Campbell et le Dr. Caldwell Esselstyn.

Véritable remise en question de recommandations officielles telles que « consommer 3 produits laitiers par jour », L'enquête Campbell et La santé dans l'assiette conseillent vivement de ne pas laisser à d'autres, lobbies, technocrates ou publicitaires, décider ce que nous devons manger et d'opter pour une alimentation végétalienne non transformée.

Ce mode d'alimentation peut non seulement nous sauver la vie, mais il épargne à coup sûr les animaux destinés à être tués et mangés. Si la nourriture est au centre de notre existence et de notre santé, elle est également une question de vie ou de mort pour les animaux, c'est pourquoi L214 est partenaire du film La santé dans l'assiette et propose dans sa boutique en ligne le livre L'enquête Campbell.



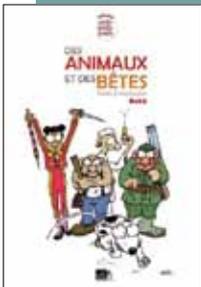
réAGIR

L'association Agir pour l'Environnement a pour vocation de faire pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne. L214 est partenaire de sa dernière campagne intitulée Élevage industriel : tous victimes ! Vous pouvez signer jusqu'au 31 décembre les trois cartes-pétitions de cette campagne qui dénonce (entre autres) l'élevage industriel en tant que souffrance animale institutionnalisée. Pour participer, rendez-vous sur : www.agirpourenvironnement.org/campagne/elevage-i



Dans la boutique

Des animaux et des bêtes (bande dessinée)



Un chien abandonné raconte son périple pour retrouver ses maîtres. Il n'hésite pas à parcourir le vaste monde dans sa quête, et nous comprenons au fil de ses rencontres à quel point celui-ci est hostile aux animaux...

www.boutique.L214.com

Reine Polenta

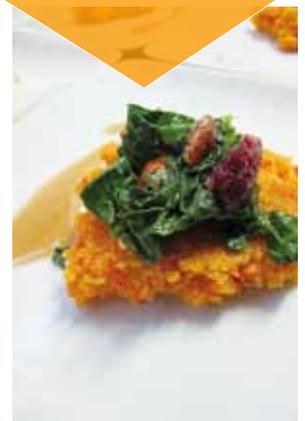
Une recette de Las Vegan : lasvegan@lustucrust.org

Préparation

- Tailler les poivrons en lamelles et les faire revenir à la poêle avec un peu d'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.
- Mixer et réserver.
- Mettre le vinaigre dans une petite casserole et faire chauffer à feu doux.
- Laisser réduire une dizaine de minutes. Réserver.
- Saler et faire bouillir 1,5 litres d'eau.
- Verser lentement la polenta en pluie en remuant.
- Ajouter la margarine et le paprika et mélanger à feu modéré pendant 10 minutes jusqu'à ce qu'elle s'épaississe.
- Hors du feu, ajouter les poivrons et ajuster en sel et poivre.
- Dans une poêle, faire suer les épinards dans un peu d'huile d'olive puis y ajouter les noix de pécan et les cranberries. Saler et poivrer.
- Servir la polenta chaude dans une assiette, couronnée de la préparation aux épinards.
- Décorer et assaisonner d'un filet de réduit de vinaigre balsamique.
- Bon appétit !

Ingrédients

- 450g de poivrons rouges
- 300g de polenta express
- 25g de margarine
- Paprika
- 200g d'épinards frais
- 60g de noix de pécan
- 60g de cranberries
- Huile d'olive
- 25cl vinaigre balsamique
- Sel, poivre



Las Vegan est une association grenobloise qui regroupe une dizaine de personnes et qui a pour but de promouvoir le véganisme et l'alimentation végétalienne (sans produits d'origine animale : viande, œuf, poisson, produits laitiers). La structure est basée sur l'autogestion, elle fonctionne sans chef ni professionnel.

Marche pour la fermeture des abattoirs

Emouvante mobilisation



Les slogans ont fusé en anglais, en turc, en français et en portugais à l'occasion de cette seconde édition. Les citoyens de trois continents se sont armés de mégaphones pour revendiquer à gorge déployée la fin de la tuerie des animaux.

Paris, Londres, Istanbul, Rio de Janeiro, São Paulo, Toronto et Toulouse étaient les villes participantes. Le message est politique, la démarche collective, les revendications fortes : le mouvement pour la fermeture des abattoirs et pour l'abolition de la viande gagne des partisans dans de nouvelles parties du monde.

À Paris

Un millier de personnes se sont retrouvées aux anciens abattoirs de Vaugirard, certaines sont arrivées au moyen des cars spécialement affrétés pour l'événement au départ de Bretagne, de Rhône-Alpes et de la Belgique.

Ponctué de plusieurs die-in rouges sang¹ rythmés par les notes de la Marche funèbre de Chopin, le cortège a parcouru les rues et les boulevards parisiens dans une ambiance puissante.

Les slogans percutants et les images choc ont fait couler des

larmes sur certains visages de passants arrêtés nets dans leur course, prenant conscience de l'ampleur du carnage, tandis que d'autres, penchés à leurs balcons, encourageaient les manifestants.

Ailleurs en France, ailleurs dans le monde

À Londres, une centaine de personnes se sont retrouvées au pied de la statue d'Éros à Piccadilly Circus.

À Istanbul, un cortège d'une centaine de personnes a défilé du lycée Galatasaray jusqu'à la place Taksim pour finir au parc Gezi où des échanges ont eu lieu pour l'avenir de la marche dans la ville.

À Rio de Janeiro et à São Paulo, ce sont quelques dizaines de per-

sonnes qui ont brandi pancartes et banderoles aux couleurs de la Marche.

À Toronto, c'est un cortège rythmé par le flow d'un MC² efficace qui a pris place pour la libération des animaux. L'événement a été repris au journal télévisé de la chaîne canadienne Global News.

À Toulouse, 200 manifestants ont défilé en laissant couler 200 litres de (faux) sang derrière eux.

Un millier de personnes se sont retrouvées aux anciens abattoirs de Vaugirard.

Et l'an prochain ?

2014 aura ses marches pour la fermeture des abattoirs : ce sera le samedi 7 juin à Toulouse et le samedi 14 juin à Paris et Toronto. D'autres villes les rejoindront d'ici là.

Plus d'info sur le site officiel : fermons-les-abattoirs.org

¹ Situation où tous les manifestants s'allongent au sol, les t-shirts majoritairement portés lors des marches sont rouges
² Maître de Cérémonie : personne qui anime un événement. Flow : terme servant à définir la façon dont un MC pose les syllabes par rapport au rythme.

L214 dans les salons

La réussite des stands tenus l'an passé ont conforté L214 dans sa volonté d'être présente au sein de cinq salons de choix.

De belles rencontres s'y réalisent, de longs débats s'y déroulent. Dans une ambiance autre que la dynamique d'une manifestation ou la convivialité d'un pique-nique, les salons sont aussi propices aux échanges : un endroit idéal pour parler des animaux.





Dernières nouvelles : l'action de nos confrères britanniques de l'association Viva! et nos images d'enquêtes viennent de convaincre Amazon de cesser de vendre du foie gras sur son site anglais !

Bonnes nouvelles pour les canards

A l'étranger, la cruauté du foie gras est de moins en moins tolérée. Pour preuve, certains pays ou certaines entreprises n'hésitent pas à prendre des mesures concrètes pour s'opposer aux souffrances infligées aux canards et aux oies.

Fin août, la Californie a réaffirmé l'interdiction de la production et de la vente de foie gras, que l'industrie du foie gras avait tenté de faire annuler. La Cour d'Appel a rejeté le recours du lobby et maintient que la loi interdisant la production et la vente de foie gras est conforme à la Constitution.

Israël pourrait bien emboîter le pas à la Californie : une loi est actuellement en discussion au Parlement (Knesset) pour interdire la vente de foie gras dans le pays. Une initiative symboliquement forte pour un peuple qui comptait encore le gavage parmi ses traditions séculaires il y a une dizaine d'années à peine. Avant l'interdiction de sa production en 2003, Israël était parmi les plus grands producteurs de foie gras.

De son côté, en septembre, la branche norvégienne des supermarchés SPAR a annoncé retirer, par éthique, le foie gras de ses rayons. Kvakk kvakk ! (cancanement de joie norvégien.)



Découpez ce coupon et renvoyez-le à notre adresse: **L214 - B.P. 84 - 13721 Marignané cedex**

SOUTENIR L214

Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je m'abonne à *L214 Mag* (1 an soit 3 numéros)
- Je m'abonne à *L214 Mag* **pour le diffuser** (10 exemplaires de chaque)
- Je soutiens l'action de L214 par **un don** : 15€ 30€ 50€ 100€ €
- J'adhère** à l'association L214 avec la formule suivante :
 - Membre adhérent **25€** Bienfaiteur **80€**
 - Tarif réduit si moyens de même **12 €** Recevoir un reçu fiscal*

*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

Je règle par : chèque à l'ordre de l'association L214 ou sur **la boutique** <http://boutique.L214.com>

Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : _ _ _ _ Ville :

E-mail : Téléphone :